



## COMPTES COMMUNAL 2018

---

---

Le Collège communal de Libramont-Chevigny informe que, sur base de l'article L1313-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le compte communal pour l'exercice 2018 approuvé le 08 mai 2019, est déposé à la maison communale où quiconque peut toujours en prendre connaissance sans déplacement.

Le présent avis sera affiché pendant la période du 10 au 20 mai 2019.

A Libramont-Chevigny, le 09 mai 2019.

**Par le Collège;**

Le Directeur général,

M. GUEIBE.



La Bourgmestre,

L. CRUCIFIX.